



Les notes d'alerte du CIHEAM

N° 81 – 28 Mai 2012

Commerce agricole euro-méditerranéen *Déséquilibre des échanges et différenciation des relations*

Sébastien ABIS

Administrateur, Secrétariat Général, CIHEAM

L'Union européenne (UE) a connu de très bons résultats en 2011 pour son commerce agricole, enregistrant un surplus de 7 milliards d'euros environ. Au niveau mondial, UE et Etats-Unis font désormais jeu égal en termes d'exportations agricoles, avec 105 milliards d'euros (soit 7% des exportations totales de l'UE), alors que le Brésil avec 59 milliards, la Chine avec 31 milliards et l'Argentine avec 30 milliards complètent le classement des 5 plus grandes puissances exportatrices agricoles de la planète.

L'UE reste parallèlement le premier importateur mondial de denrées agricoles avec près de 98 milliards d'euros en 2011 (soit 6% des importations totales de l'UE), devant les Etats-Unis (74 milliards), la Chine (63 milliards), le Japon (48 milliards) et la Russie (27 milliards). Parmi les partenaires commerciaux de l'UE, les Etats-Unis avec 14%, la Russie avec 10% et la Chine/Hong-Kong avec 9% sont les trois destinations privilégiées des exportations agricoles. Quelles sont donc les dernières tendances pour le commerce agricole au niveau euro-méditerranéen au moment où les relations politiques dans cet espace se recomposent ?

Un vif débat politique en Europe a été observé concernant l'accord de libéralisation agricole avec le Maroc. Après de longs mois de négociations, le Parlement européen a donné son feu vert le 22 février 2012 à cet accord qui ouvre une nouvelle période commerciale avec le Maroc. Cette avancée est venue compléter le dispositif mis en place depuis 2006 par la Commission européenne afin de libéraliser les échanges agricoles avec les pays partenaires méditerranéens (PPM). Outre le Maroc en 2012, la Jordanie en 2007, Israël et l'Égypte en 2009, et les Territoires palestiniens en 2011 ont signé un accord de libéralisation agricole avec l'UE, dans des conditions très différentes selon les pays, et sur une base exclusivement bilatérale. Avec la Tunisie, les prochains mois devraient être marqués par une accélération des négociations afin d'obtenir un accord agricole assez proche de celui défini par Bruxelles avec le Maroc.

L'objectif de cette note n'est pas de revenir sur les enjeux et les risques liés à l'ouverture du commerce agricole entre l'UE et les PPM. Alors que les récents événements dans la région ouvrent une période de transitions politique, sociale et économique, il paraît utile de souligner que les produits agricoles demeurent stratégiques pour les pays méditerranéens et d'insister sur les tendances qui se confirment en matière de commerce agricole entre l'UE et les sept pays partenaires arabes méditerranéens (PAM), sur lesquels cette note entend mettre l'accent.

Des dynamiques globales qui s'accélèrent

La dépendance des PAM envers les marchés internationaux se renforce, conséquence d'un régime de contraintes multidimensionnelles (écologiques, démographiques, logistiques) et d'un pouvoir d'achat plus fort des populations ayant peu à peu entraîné une forte diversification de la demande alimentaire.

Entre 1990 et 2010, le volume des importations agricoles a triplé pour les quatre pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Maroc et Tunisie), passant de 9 à 27 milliards d'euros. Ces sommes représentent une part considérable dans les budgets publics. Dans les termes de l'échange, il est à noter qu'en 2010, la part des produits agricoles représentait 18% des importations totales de l'Algérie et du Liban, 23% de l'Égypte, 14% du Maroc et 11% de la Tunisie. En 2011, ces tendances se sont prolongées. L'Algérie a par exemple dépensé 2,8 milliards de dollar pour l'achat de son blé, denrée sociopolitiquement stratégique, soit une hausse de 125% par rapport à 2010.

Même si des efforts importants sont entrepris pour améliorer la compétitivité de leurs agricultures et leur insertion dans la globalisation commerciale, les pays arabes méditerranéens exportent moins qu'ils n'importent sur le plan agricole. Leur balance agro-commerciale est largement déficitaire et se creuse même pour la majorité des pays. Cela dit, il convient de rappeler que 20% des exportations totales du Maroc ou de l'Égypte étaient encore des produits agricoles en 2010.

Les bonnes performances agricoles, que ce soit dans le domaine des récoltes ou des ventes à l'étranger, permettent en outre de générer des revenus pour les populations rurales et agricoles, de fournir davantage de matière première aux industries et d'accroître les ressources fiscales des États. L'agriculture joue donc toujours ce rôle fondamental dans le développement des territoires et la création de richesses. En Tunisie, c'est le secteur agricole qui a ainsi permis d'atténuer la chute de la croissance économique en 2011.

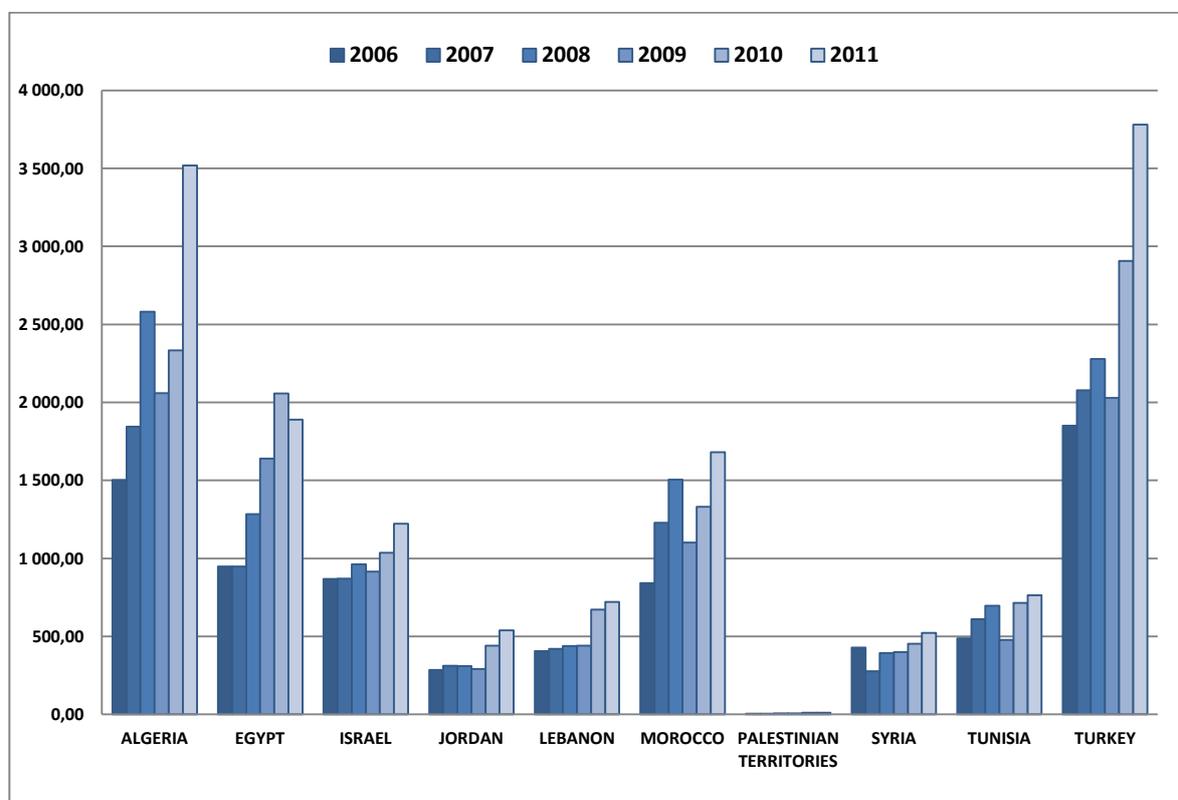
Enfin, la diversification des relations commerciales constitue une autre tendance. Les pays arabes méditerranéens tissent en effet des liens avec de nombreux pays extrarégionaux et qui ne sont pas européens. Ainsi du Maroc qui s'approvisionne en blé dur canadien ou concentre désormais une grande partie (environ 50% en 2011) de ses exportations agrumicoles vers la Russie. Ainsi du Liban ou de la Jordanie qui signent des accords de partenariat avec l'Ukraine pour l'achat de ses céréales. Enfin l'Égypte, après l'épisode atypique de 2010/2011 résultant de l'embargo russe, s'approvisionne auprès de Moscou pour acheter les deux-tiers de son blé en cette campagne 2011/2012. Ce ne sont là que quelques exemples illustrant la non-existence d'un simple face à face euro-méditerranéen dans le domaine commercial en général, et agricole plus particulièrement.

Des dynamiques euro-méditerranéennes qui se confirment

Premier constat à faire : le poids des PPM reste marginal dans le commerce agricole de l'UE :

- Au niveau des exportations agricoles totales de l'UE en 2011, les PPM polarisent 13,3% des flux (contre 13% en 2008), avec deux pays qui concentrent ici près de la moitié de ces exportations: la Turquie (3,3%), l'Algérie (3,1%). D'ailleurs, avec ces pays, les ventes ont plus que doublé entre 2006 et 2011 : +104% avec la Turquie et +134% avec l'Algérie. Hormis la Syrie, les exportations agricoles de l'UE ont connu une croissance avec chaque PPM. Avec le Maroc aussi, le montant des ventes européennes a doublé sur cette période, alors que se discutait, non sans craintes en Europe, l'accord de libre-échange agricole ;

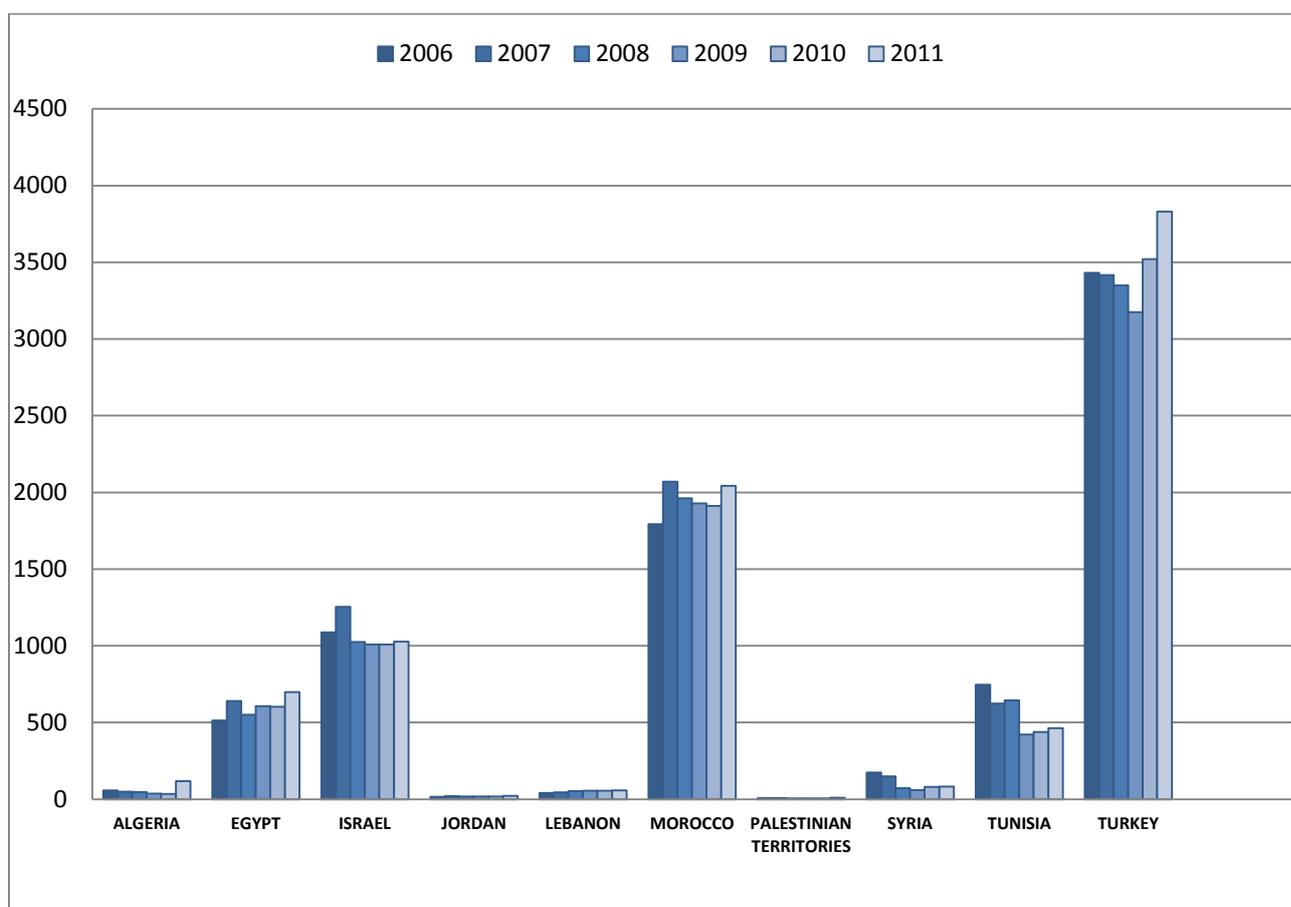
Exportations agricoles de l'UE vers les pays partenaires méditerranéens (PPM) de 2006 à 2011
(en millions d'euros)



Source: Elaboration de l'auteur, à partir de Eurostat, DG Trade, 2012

- Sur le plan des importations, seuls 6,2% des approvisionnements agricoles de l'UE en 2011 (contre 6,8% en 2008) viennent des PPM. La Turquie assure 2,9% des importations européennes et le Maroc 1,5%, ce qui montre là un commerce de l'UE à nouveau polarisé avec essentiellement deux pays. D'ailleurs, si l'on ne prend que les PAM, la part se limite à 2,5% dans le total des importations agricoles de l'UE. Entre 2006 et 2011, les achats agricoles auprès des PPM demeurent relativement stables, mis à part le cas de la Turquie, qui a su placer davantage de produits sur le marché communautaire, notamment en 2011.

Importations agricoles de l'UE depuis les pays partenaires méditerranéens (PPM) de 2006 à 2011
(en millions d'euros)

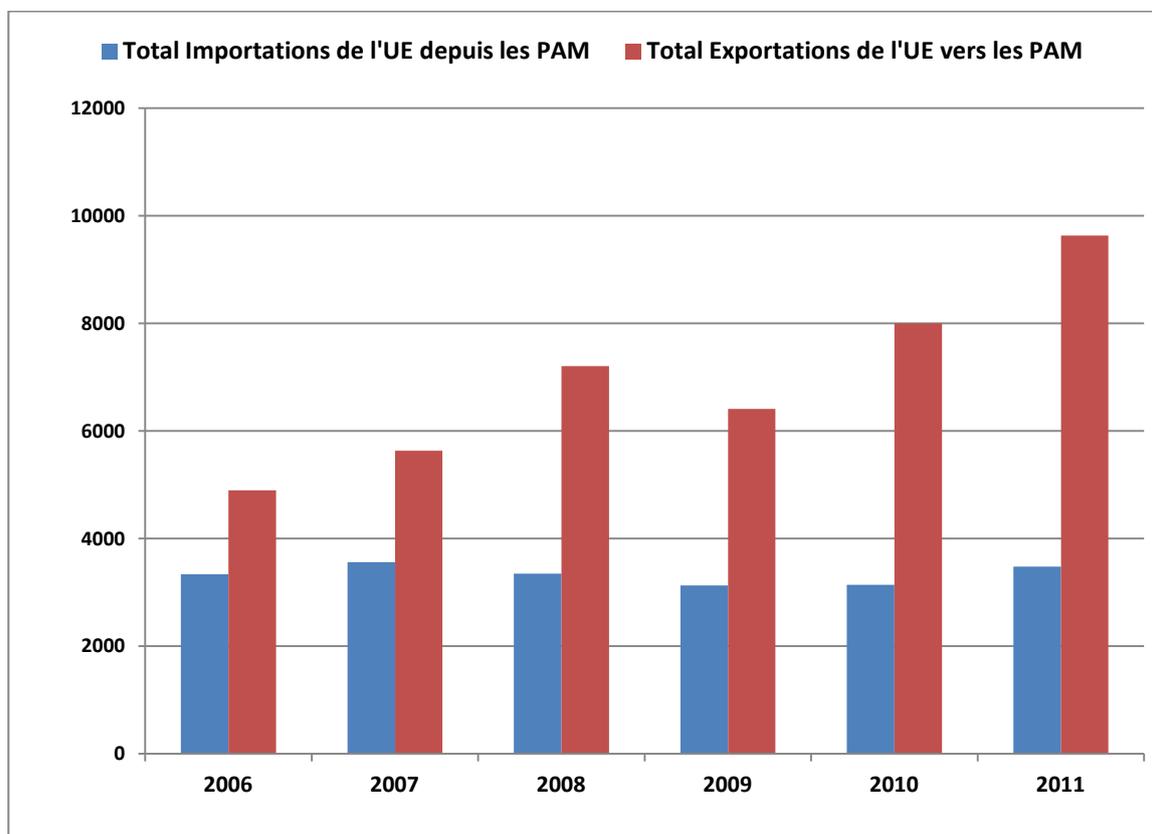


Source: Elaboration de l'auteur, à partir de Eurostat, DG Trade, 2012

Second constat inévitable : la Turquie occupant une situation très particulière, quand on ne retient que les sept PAM, le commerce agricole avec l'UE se révèle être de plus en plus déséquilibré. Les importations européennes s'élèvent entre 3,1 et 3,5 milliards d'euros dans la période 2006-2011, avec une certaine régularité interannuelle, malgré l'ouverture progressive des échanges avec les PAM ayant conclu un accord de libéralisation agricole. En revanche, pour les exportations européennes, les chiffres se situent bien plus nettement à la hausse. Depuis 2006, chaque année, le montant des exportations progresse, doublant entre 2006 et 2011, de 4,9 à 9,6 milliards d'euros environ.

Ce commerce montre aussi de fortes polarisations géographiques si l'on prend les échanges avec ces sept PAM. Entre 50 et 70% des importations de l'UE depuis les PAM sont le seul fait du Maroc, le Royaume chérifien exportant environ 2 milliards d'euros en produits agricoles chaque année à destination du marché européen.

Commerce agricole de l'UE avec les pays arabes méditerranéens (PAM) de 2006 à 2011
(en millions d'euros)

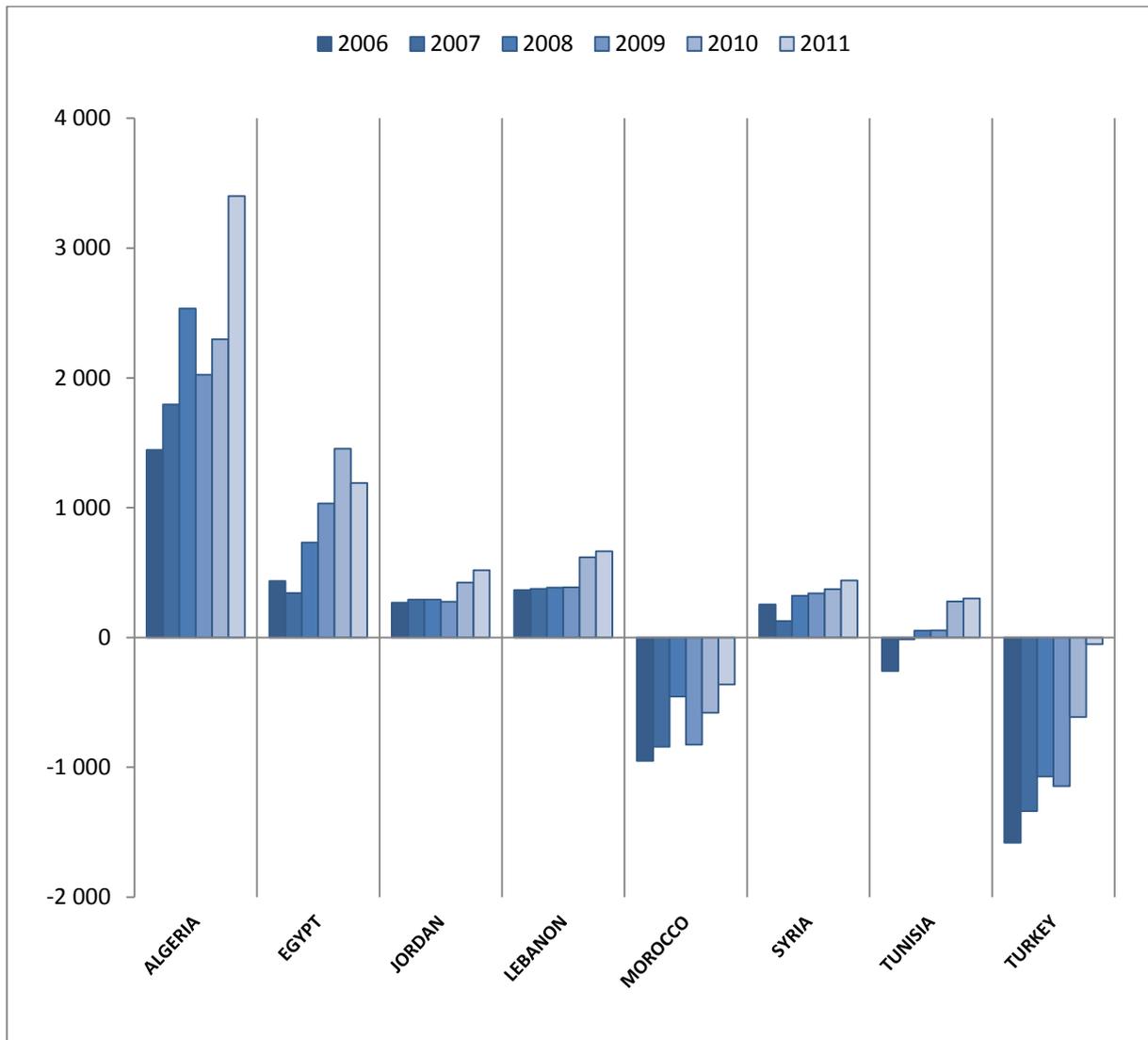


Source: Elaboration de l'auteur, à partir de Eurostat, DG Trade, 2012

Une balance agro-commerciale favorable pour l'UE et la non-intégration Sud-Sud

Depuis 2006, rien ne change : seuls la Turquie et le Maroc présentent une balance commerciale agricole favorable avec l'UE, bien qu'elle se soit tassée quelque peu au cours des années 2010 et 2011. En revanche, l'Algérie surtout et l'Égypte ensuite, sont largement déficitaires vis-à-vis de l'UE. Cette domination européenne s'explique aussi par l'absence de positions communes des PPM et la non-intégration « Sud-Sud ». Au bloc européen du Nord fait écho un éventail de partenaires commerciaux et de règles hétérogènes au Sud. L'inexistence de la coopération Sud-Sud porte préjudice à la fois en termes d'importations (ainsi sur la filière blé, chaque Etat se présente seul à la table du commerce international alors que l'agrégation des approvisionnements de ces pays sur ce produit leur confère un poids stratégique considérable avec environ un tiers des importations mondiales de blé chaque année), mais aussi en termes d'exportations (pas de consortium sur les agrumes par exemple alors que si les PPM parvenaient à mutualiser leurs productions, leur influence commerciale serait assurément plus grande). Les PPM n'échangent d'ailleurs que très peu entre eux et l'absence d'union du Maghreb a souvent été commenté parmi les freins au développement économique et à la compétitivité des pays nord-africains.

**Balance commerciale agricole de l'UE avec les pays partenaires méditerranéens (PPM)
de 2006 à 2011**
(en millions d'euros)



Source: Elaboration de l'auteur, à partir de Eurostat, DG Trade, 2012

L'ambition multilatérale euro-méditerranéenne dépassée par le pragmatisme de la Politique européenne de voisinage

Des marges de progrès importantes demeurent dans le cadre du commerce entre l'UE et les PPM. La zone de libre-échange euro-méditerranéenne, qui constituait l'un des piliers du processus lancé à Barcelone en 1995 et qui devait être pleinement effective à l'horizon 2010, reste imparfaite, incomplète et inachevée. L'Accord d'Agadir qui doit favoriser les relations commerciales entre le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Jordanie n'a pas encore véritablement trouvé son rythme potentiel. C'est donc encore et avant tout sur un plan bilatéral que se façonnent l'essentiel des échanges commerciaux en Méditerranée. Les PPM ont ainsi développé des relations avec l'UE, avec la Turquie mais aussi avec les puissances extrarégionales, que ce soient les États-Unis ou les pays émergés (Brésil, Chine, Inde, Russie, Afrique du Sud). Plus qu'un vaste ensemble homogène et convergent sur le plan commercial, l'espace méditerranéen s'apparente de plus en plus à un puzzle de relations bilatérales sur lesquelles s'enchevêtrent, sans toujours se combiner efficacement, un tissu de projets régionaux.

Le Parlement européen vient d'adopter un rapport en avril 2012 qui plaide pour un développement du commerce avec les PPM suite aux événements politiques qui traversent la région depuis plusieurs mois. Ce rapport insiste sur les questions agricoles et sur le besoin d'approfondir les relations euro-méditerranéennes dans ce domaine, en veillant, sur la rive Nord et sur celle du Sud, aux effets collatéraux sur les sociétés et les systèmes écologiques. Cet appel du Parlement s'inscrit dans la démarche lancée au printemps 2011 par l'UE et qui vise à redéfinir à la fois le mode opératoire et les priorités thématiques d'action de la politique européenne de voisinage (PEV).

Un premier bilan vient d'être publié en mai 2012 par la Commission européenne pour faire le point sur les nouveaux secteurs de coopération renforcés avec les pays méditerranéens, dont le programme de la PEV pour l'agriculture et le développement rural (ENPARD). Ainsi, dans le rapport intitulé « Tenir les engagements de la nouvelle PEV », il est précisé que le programme ENPARD « *aidera les pays partenaires à être plus efficaces sur les marchés étrangers, à tirer pleinement parti des futures zones de libre-échange approfondi et global et à stimuler l'agriculture locale* ». Le CIHEAM, à travers son Institut de Montpellier, a été chargé d'appuyer la mise en œuvre de ce programme dans sa première phase 2012-2014 et sur quatre pays pilotes (Maroc, Tunisie, Egypte et Jordanie).

Le rapport rappelle aussi que la nouvelle vision stratégique de l'UE repose sur « *une approche incitative, qui apporte un soutien aux partenaires qui se sont engagés dans un processus de réformes. Il met l'accent sur trois éléments : la transformation démocratique, un partenariat avec les populations et une croissance durable et inclusive* ». Par ailleurs, la nouvelle approche retenue pour la PEV semble définitivement prendre acte de la différenciation, adaptant les relations au niveau des ambitions formulées par chaque partenaire. Elle se fonde donc sur le respect des particularités de chaque pays et de son propre processus de réforme. Cette stratégie n'est pas sans cohérence avec l'un des principaux effets des révoltes arabes, à savoir la mise en exergue de grandes disparités socio-économiques et des réalités institutionnelles et politiques de plus en plus contrastées entre les PPM. Elle cherche aussi à améliorer l'efficacité de la coopération dans la région à l'heure où les moyens financiers communautaires sont limités par la crise économique qui frappe la majorité des pays européens.

Entre l'approche stratégique de l'UE et les tendances à l'œuvre au Sud et à l'Est de la Méditerranée, tout porte donc à croire que le scénario d'une coopération euro-méditerranéenne à la carte, au sein d'un espace atomisé, s'est d'ores et déjà enclenché. Il laisse derrière lui l'ambition multilatérale formulée autrefois à Barcelone et qui visait à créer un ensemble euro-méditerranéen cohérent et convergent.

Annexes

Exportations agricoles de l'UE depuis les PPM							Part dans les exportations agricoles totales de l'UE en 2008	Part dans les exportations agricoles totales de l'UE en 2011
	2006	2007	2008	2009	2010	2011		
Algérie	1 502,10	1 843,80	2 581,50	2 060,00	2 333,10	3 518,30	2,5%	3,1%
Egypte	947,3	947,50	1 283,20	1 639,20	2 057,20	1 888,60	2,2%	1,7%
Jordanie	285,7	310,7	308,9	291	440,6	539,2	0,5%	0,5%
Liban	404,7	420	437,7	441,5	671,2	720,8	0,7%	1,5%
Maroc	842,5	1 228,1	1 505,50	1 102,50	1 330,80	1 680,00	1,5%	1,5%
Territoires palestiniens	4,3	5,3	6,7	5,7	10,8	10,3	0,0%	0,0%
Syrie	428,2	276,2	393	399,8	452,4	522,1	0,5%	0,5%
Tunisie	487,8	609,5	695,8	477,7	715,1	762,8	0,8%	0,7%
Total PAM	4 902,60	5 641,10	7 212,30	6 417,40	8 011,20	9 642,10	8,7%	9,5%
Israël	868,2	871,2	962,7	914,6	1 037,00	1 223,10	1,1%	0,5%
Turquie	1 849,80	2 078,60	2 278,20	2 029,50	2 907,30	3 779,50	3,2%	3,3%
Total PPM	7 620,60	8 590,90	10 453,20	9 361,50	11 955,50	14 644,70	13,0%	13,30%

Source : Eurostat - Comext - DG Trade - avril 2012

Importations agricoles de l'UE depuis les PPM							Part dans les importations agricoles totales de l'UE en 2008	Part dans les importations agricoles totales de l'UE en 2011
	2006	2007	2008	2009	2010	2011		
Algérie	56,7	48,9	48	36,00	34,6	117,2	0,0%	0,10%
Egypte	512,5	640,3	551,1	607,6	602,9	699,1	0,5%	0,50%
Jordanie	16,7	20,3	17	16,9	18,6	21	0,0%	0,00%
Liban	40	45	54,1	55	54,4	56,4	0,0%	0,00%
Maroc	1 792,80	2 069,50	1 961,50	1 928,60	1 912,00	2 042,00	1,7%	1,50%
Territoires palestiniens	6,9	8,4	4,5	4,7	5,5	9,3	0,0%	0,00%
Syrie	174,7	149,60	72,8	60,5	80	82,9	0,1%	0,10%
Tunisie	745,4	623,50	644,4	422,5	438,2	463,60	0,4%	0,30%
Total PAM	3 345,7	3 605,50	3 353,4	3 131,80	3 146,2	3 491,50	2,7%	2,50%
Israël	1 086,70	1 253,50	1 024,30	1 008,30	1 009,20	1 027,60	0,9%	0,80%
Turquie	3 430,60	3 416,4	3 350,70	3 175,30	3 519,40	3 830,40	3,2%	2,90%
Total PPM	7 863,00	8 275,40	7 728,40	7 315,40	7 674,80	8 349,50	6,8%	6,20%

Source : Eurostat - Comext - DG Trade - April 2012

Bibliographie

- Eurostat, DG Trade, *Statistics on Bilateral Relations*, March 2012.
- Eurostat, DG Agriculture and Rural Development, *Agricultural Trade in 2011 : The EU and the World, Monitoring Agri-Trade Policy, May 2012*
- European Commission, High Representative of the EU for Foreign affairs and security policy, *Delivering on a new European Neighbourhood Policy*, Joint communication to the European Parliament, the Council, the European economic and social Committee and the Committee of the Regions, 15 May 2012.
- European Parliament. *The EU Trade and Investment Strategy for the Southern Mediterranean following the Arab Spring Revolutions*, Report on Trade for Change, 4 April 2012.
- J.M.G Alvarez-Coque, J.M Jordan Galduf, V. Martinez-Gomez, « Agricultural Globalization and Mediterranean Products”, in CIHEAM (eds), *Mediterra 2012, The Mediterranean Diet for Sustainable Regional Development*, CIHEAM/Les Presses de Sciences-Po, Paris, March 2012.
- S. Abis et F. Tamlilti, *Les dynamiques agricoles euro-méditerranéennes*, Note d’analyse du CIHEAM n°63, Paris, juin 2011.
- CIHEAM, *Agricultural trade and liberalization in the Mediterranean area*, Watch Letter n°15, Paris, December 2010.
- The SustainMed Project (FP7), “*Sustainable Agri-Food Systems and Rural Development in the Mediterranean Partner Countries*” (<http://sustainmed.iamm.fr/>)



Le CIHEAM a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962.

C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le CIHEAM se structure autour d'un secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts agronomiques méditerranéens (Bari, Chania, Montpellier et Saragosse).

Avec au cœur de son activité trois missions fondamentales (formation, recherche, coopération), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans ses domaines d'activité : l'agriculture, l'alimentation et le développement des territoires ruraux en Méditerranée.

A propos de l'Observatoire du CIHEAM

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM est un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée.

www.ciheam.org

Les propos tenus dans cette note engagent la responsabilité des auteurs, et en aucun cas celle du CIHEAM.